

# Aiguèze

## Bulletin Municipal



# Edito 26

NUMÉRO



## Edito

Après un été très chaud ...et hélas trop sec, notre village retrouve son calme pour un certain temps.

La période estivale a été comme les années précédentes marquée par une fréquentation importante du village (les chiffres donnés dans le bilan de saison en montre l'importance). Cette fréquentation souligne une nouvelle fois l'attrait de notre cadre de vie et du village. Une qualité de vie que nous avons le devoir de préserver pour tous, touristes mais aussi et surtout résidents. Au niveau de la commune le choix des manifestations et des possibilités d'occupation et de vie sur les espaces publics doivent concourir à trouver le difficile équilibre pour une bonne harmonie. Au niveau des particuliers des efforts constants doivent être réfléchis pour améliorer le mieux vivre ensemble. Rien n'est plus stérile et nuisible à toute évolution que l'enfermement, le manque d'échange, et la persuasion d'être seul à détenir la vérité - les moments d'échange et de discussion doivent être privilégiés.

Dernièrement, nous avons eu le plaisir de partager de bons moments à l'occasion du concours de pétanque des aiguèzoises et aiguèzois. Un exemple de moment privilégié de rencontre et d'échange auquel vous avez été nombreux à participer, qui permet de renforcer encore les liens qui unissent les villageois, qui permet à chacun de renforcer son sentiment d'intégration à la collectivité.

Demain les aiguèzois seront amenés à mettre en place une nouvelle équipe municipale ; souhaitons que pour ce nouvel épisode communal l'intelligence des échanges amène à défendre des projets et des idées pour le seul intérêt du village ; souhaitons que le dialogue reste de mise dans un climat apaisé.

Bonne vendange à nos producteurs, bon automne à toutes et tous.

*Aiguèziquement votre  
M. CHEVASSUS, maire*



## Agenda

**Concours Jeux**

Ambiance assurée dès 10h

### Fête de la Courge Aiguèze

Dimanche 27 octobre

15h : Dèjilé d'Halloween dans le village

Concours de déguisements les plus insolites, risqués, ...

Pesée de courge

Buvette Repas sur place

Assiette charcuterie soupe et dessert

Toute la journée Marché artisanal, potager et gourmand du terroir

Infos - 04 66 82 14 77 - 06 81 84 96 48 - « Les souriceaux intellos »

Unapei 30  
Pour une société inclusive et solidaire

100% solidarité

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Préfet du Gard

DU 7 AU 13 OCTOBRE 2019

**L'opé brioche**

Au profit des personnes en situation de handicap intellectuel, polyhandicap, autisme et handicap psychique

**Cérémonie Commémorative**

11 novembre 2019 à 11h30

Rassemblement devant la mairie



DEPARTEMENT : GARD  
COMMUNE : AIGUÈZE

### AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de :  
**Débroussaillage - Élagage - Abattage**  
Nécessaire à l'entretien des lignes électriques vont être entrepris sur le territoire de la commune, à dater du : **30/09/2019** pendant une période d'environ 4 mois.  
L'exécution de ces travaux a été confiée par ENEDIS Energie Distribution à l'entreprise :

**SARI CAPALDI PÈRE ET FILS**  
B.P. 16  
30610 SAUVE

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux vous pouvez vous adresser au représentant de l'entreprise :

**M. CAPALDI** (Chef d'entreprise) au 04.66.77.50.87  
**M. TRAVIER** (Conducteur Travaux) au 06.11.56.92.02

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local d'ENEDIS qui assure le contrôle des travaux :

**Monsieur Guillaume CHAUFFET**  
2, rue de Verdon 30901 NIMÈS CEDEX 9  
Téléphone : 04.64.62.81.50



## ETAT CIVIL

Le vingt sept juillet deux mille dix neuf à quatorze heures ont comparu publiquement en la maison commune Thomas BASCLE et Laureline CARPUAT. Ils ont déclaré publiquement vouloir se prendre pour époux et



ont été unis par les liens du mariage en présence de leurs témoins de leurs familles et amis.

Une cérémonie empreinte d'émotion pour tous, et particulièrement pour papa Charles qui en l'absence du maire et des adjoints a eu le privilège de procéder en qualité d'officier d'état-civil au mariage de son fils.

La cérémonie civile a été suivie par un moment de recueillement pour le mariage religieux célébré dans notre belle église que tante Hélène avait participé à fleurir. La volée de cloches a ponctué ce moment fort pour la paroisse en faisant écho au bonheur partagé de tous. Malgré une météo parfois un peu maussade, une bien belle journée qui restera un moment fort de la vie des jeunes époux comme des parents.

Au nom de la commune nous souhaitons bonheur santé et prospérité aux jeunes époux.



Le samedi 24 août à 18h00 le village s'est animé avec le mariage de Frédéric CASES avec Mlle Claudine SPICY. Devant leurs témoins, leurs familles et leurs amis, Frédéric et Claudine ont décidé d'unir leurs destinés en prononçant le traditionnel "oui" en réponse à la non moins traditionnelle question de l'officier d'état-civil. Le maire a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage deux habitants de la commune. Frédéric et Claudine résident au hameau de la Roquette, dans la maison de Robert COSTE dont ils sont devenus récemment propriétaires. Nous souhaitons à ce jeune couple tous nos vœux de bonheur, une bonne installation dans le village.

*Et comme aurai dit Bobby LAPOINTE, originaire comme Frédéric de la ville de PEZENAS :*

*"J'ai l'espoir de toujours vous voir  
J'ai l'espoir d'bientôt vous avoir  
J'ai l'espoir de mettre à vos pieds  
Les richesses du monde entier."*





## ETAT CIVIL

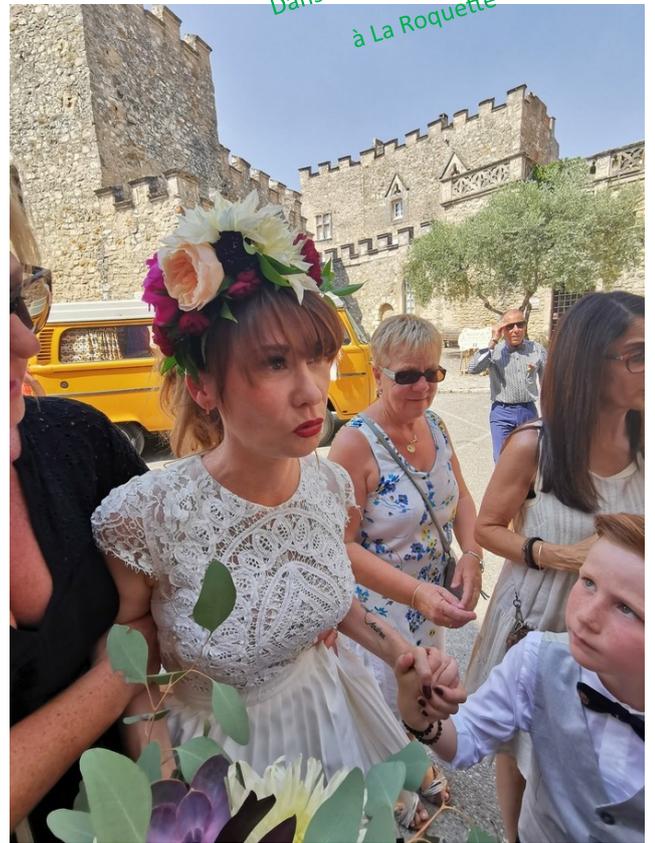
### *Mariage d'une conseillère*

Le vendredi 28 juin en mairie et le samedi 29 juin à l'église. Un événement qui méritait bien deux jours de festivités pour célébrer ce moment d'union partagée depuis de nombreuses années et pour celles très nombreuses à venir.

Un moment important pour la commune car le maire avait le privilège de marier une conseillère municipale. Un moment important car il marque l'installation d'un nouveau jeune couple sur la commune au hameau de La Roquette où Aude, Martial et Andréa vont s'installer dans leur toute nouvelle maison.

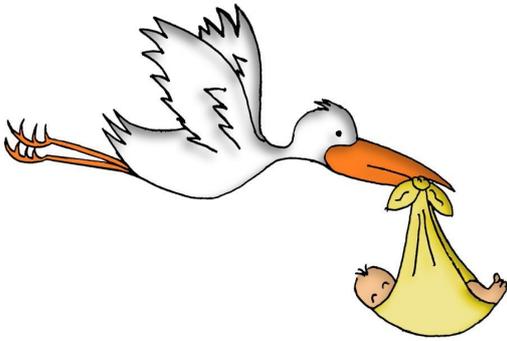
Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés et leurs familles.

*Depuis début août, ils sont installés  
dans leur nouvelle maison  
à La Roquette*





## ETAT CIVIL—Naissance



Les cigognes sont passées chargées de petits choux pour amener Yannis au foyer de Nabila et Erick Nicolle.

Le parc SwingRoller était en ébullition et Inès en joie pour accueillir ce petit frère.

Yannis un beau bébé de 3,4 kilos est né le 16 août, à la maternité de Bagnols Sur Cèze. Une date commémorative pour la famille Nicolle car elle marquait aussi la date anniversaire de la réouverture du parc suite aux in-tempéries de 2018.

Deux bonnes nouvelles un même jour pour le plus grand plaisir des heureux parents et de la grande sœur.

Nous souhaitons une longue vie de bonheur à ce nouveau né et plein de joie à la famille Nicolle.



## ETAT CIVIL - Décès

### Décès de Monsieur Joseph Raymond LOCATELLI

*Nous apprenons avec beaucoup de tristesse le décès de Monsieur Joseph Raymond LOCATELLI, le doyen de notre village.*

*J. LOCATELLI était né le 23 janvier 1931 à La Bastide d'Engras (30).*

*Depuis de nombreuses années il partageait sa vie avec Madame Julienne BLANC au Devés Hameau de La Roquette jusqu'au décès de celle-ci le 8 janvier 2019. Ce lundi 24 juin, après quelques jours d'hospitalisation suite à l'accident de tracteur dont il a été victime, M. LOCATELLI nous a quitté.*

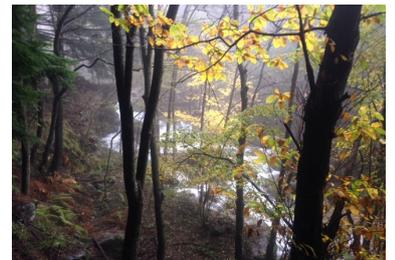
*Nous garderons de lui le souvenir d'un homme toujours actif. Bouscatier dans l'âme, présent dans les coupes affouagères, tronçonneuse en main il passait de nombreuses journées à couper et à livrer du bois. Infatigable malgré son âge il entretenait aussi un vaste potager qui fournissait de très nombreux légumes pour tous. Cette passion, cette fougue dans l'activité ont eu raison de son dynamisme le samedi 8 juin 2019 lorsqu'il s'est retrouvé coincé sous son tracteur durant de trop nombreuses heures.*

*Après quelques jours aux soins intensifs il nous quitte pour rejoindre Julienne.*

*Nous prenons part à la peine de ses proches, de ses amis et voisins qu'il côtoyait au quotidien.*

*Adessias Joseph*

*Alain Chenivesse pour la commune d'Aiguèze*





## NOS COMMERCES — CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

Après 10 ans de présence et une parfaite intégration dans le paysage aigüèzois, Michèle Penaud et Patricia Pendele nous quittent.

Période qu'elles ont employée à mettre en valeur le camping des cigales, à modeler son aspect, à développer les infrastructures et à proposer aux clients et locaux de nombreuses activités et services. Un engagement de tous les instants, une place trouvée, des amis et de très nombreuses connaissances, des clients fidèles et toujours heureux de retrouver au fil des ans le camping ses filles et son ambiance. Autant de facteurs qui rendent difficile la séparation, même choisie, d'un mode et d'un lieu de vie. Michèle et Patricia vont poser leurs valises du côté de Pau, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et pleine réussite dans leur nouvelle vie.

*Nous avons le plaisir d'accueillir Sandrine et Yannick STRAPPAZZON, parents de 2 jeunes filles de 10 et 15 ans, originaires de la région grenobloise, qui nous rejoignent pour prendre le relais à la tête de l'établissement. Pour eux aussi une mutation profonde avec un changement radical d'activités professionnelles et un changement de région. Chaleureux souriants et dynamiques, un jeune couple qui saura très rapidement s'intégrer au milieu local et s'adapter pour offrir le meilleur accueil à leur clientèle. Ils seront heureux de vous accueillir dès maintenant pour les mêmes animations et pour la restauration.*

Nous souhaitons une bonne installation à Sandrine et Yannick.

*Quelques photos du moment de partage organisé à l'occasion de la passation de flambeau entre anciens et nouveaux gérants :*



## ASSOCIATIONS ET CLUBS

Les activités ont repris depuis début septembre dans la salle de l'ancienne école.

Yoga, gym et danse peuvent être pratiqués au sein des différents groupes.

Sportez-vous bien.





## VIE COMMUNALE—FESTIVITES - BROCANTE

Le Week-end de Pentecôte a une nouvelle fois été celui du rendez-vous avec brocanteurs et chineurs.

Une nouvelle fois une météo capricieuse s'est invitée à la manifestation. En début de matinée un petit crachin, en alternance avec quelques ondées, a découragé les moins audacieux des commerçants ; la majorité a toutefois décidé, et heureusement pour tous, de tenter le déballage d'objets insolites et anciens sur les stands.

Dès les premières éclaircies les amateurs ont fréquenté la place du jeu de paume et la placette à la recherche du coup de cœur. En fin de matinée et durant l'après-midi la fréquentation a été satisfaisante même si la manifestation a connu des jours plus heureux.

Cette fréquentation a toutefois été de nature à satisfaire la majorité des commerçants de passage ou locaux.

Un nouveau moment de vie animée dans notre village, une nouvelle occasion de partager la qualité de vie que nous avons !!



## VIE COMMUNALE—FESTIVITES - ARDECHOISE

La boucle la Méridionale de cette 28<sup>ème</sup> édition de l'Ardéchoise passe à nouveau dans nos murs et par le chemin de ronde les 20 et 21 juin 2019.

Cette boucle s'inscrit dans un programme de 14 boucles différentes proposées aux adeptes de la petite reine. 14 boucles qui permettent à cette épreuve de s'imposer et se particulariser par l'accueil, la beauté des paysages, et l'authenticité des villages traversés. 14 boucles qui contribuent à faire de cette épreuve la plus importante manifestation cyclo touristique d'Europe.

Un bel évènement qui est maintenant traditionnellement célébré à Aiguèze. Ces messieurs préparent le terrain, ces dames les petits fours, pour offrir à tous un bel et bon accueil et ....partager ensemble un bon moment de convivialité.





**4 villages et une association** : AIGUEZE, LA ROQUE SUR CEZE, LUSSAN, MONTCLUS en collaboration avec PROVENCE OCCITANE,

**Un objectif** : Faire découvrir notre territoire de façon ludique,

Le 2° rallye organisé par les plus beaux villages locaux s'est déroulé le samedi 1 juin 2019. Une particularité pour 2019 avec l'intégration à la ronde du village de LUSSAN ; le quatrième village labellisé du département du Gard.

Si la première édition en 2018 a été quelque peu confidentielle, un coup d'essai, celle de 2019 a connu une réussite beaucoup plus marquée. Trente quatre équipages regroupant 110 participants se sont alignés au départ d'Aiguèze où un accueil chaleureux leur était réservé dès 8h00. Un accueil marqué par le partage d'un moment café offert par la mairie sur la place du jeu de paume. Après ce bon moment, les explications nécessaires au bon déroulement de la journée ont été données ainsi qu'un dossier rallye comprenant des questions sur les 4 villages.

Chaque équipage avait alors la liberté de choisir son itinéraire pour rallier les différents villages et trouver les bonnes réponses aux différentes énigmes.

En fin d'après-midi les équipages se sont retrouvés au point d'arrivée ; La Roque Sur Cèze où les résultats ont été proclamés.

Une journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage, même si chacun avait à cœur de trouver la bonne réponse à chacune des questions et si l'esprit de compétition restait présent. Une journée marquée aussi par la curiosité de découvrir nos villages à travers des questions obligeant une visite approfondie et le rapprochement vers les habitants.

*Un remerciement particulier aux commerçants du village (et des villages) qui ont généreusement offert les prix distribués aux participants (Le Bouchon, Le Drillo, La Charriotte, Le Ruché de Noë, Domaine Tour Paradis, Domaine La Mazade, Parc Swing Roller, La Grange des Producteurs, Le Groupement des Artisans, Accroche Aventure).*





## FETE DU PAIN 2019

Pour la dixième fois, l'association Culture Loisirs et Patrimoine du président Louis a célébré le pain.

Un dixième anniversaire marqué par le souvenir de tous ceux qui se sont investis dans la réhabilitation du vieux four de 2005 à 2010. L'association Culture Loisirs et Patrimoine et ses membres, l'association d'hier et d'aujourd'hui, la municipalité, l'association famille rurale et de nombreux bénévoles ont ainsi donné du temps de l'énergie et des financements pour mener à bien un projet ambitieux dont nous profitons tous aujourd'hui.



Comme le premier, ce 10<sup>ème</sup> anniversaire aura été marqué par une météo capricieuse ; la pluie s'était invitée à la première édition, le vent et le froid étaient présents durant ce week-end. Une météo qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs de fréquentation espérés, notamment le dimanche, mais qui n'a pas empêché les nombreux bénévoles d'œuvrer pour le plaisir de tous et les participants de passer de très agréables moments.

Un programme recherché et sélectionné avec grands soins par les organisateurs était pourtant au rendez-vous : magicien de talent pour un spectacle de haute volée au cours duquel les spectateurs ont été bluffés en permanence, pièce inénarrable retraçant de manière satirique la vie d'un petit village bien gaulois, deux concerts de grande qualité et un marché varié ....de quoi satisfaire les plus exigeants.

Deux journées préparées encore une fois par les nombreux bénévoles de l'association qui une nouvelle fois se sont dépassés pour offrir au plus grand nombre d'agréables moments. Des femmes et des hommes pour qui l'intérêt collectif et les moments de partage restent une priorité pour le mieux vivre ensemble.

Quelques photos :





## DRÔLES DE VISITES

*Un moment unique, à partager en famille, avec de drôles de commères qui n'ont pas la langue dans leur poche....*

Une annonce prometteuse que le spectacle a confirmé...

Une jeune fille désemparée par la visite impromptue de nombreux visiteurs fait appel à la vieille mégère locale pour conter l'histoire du village. Des lavandières en action, un curé confessant publiquement une paroissienne avant sa partie de pétanque ...avec ces dames, des voies mélodieuses en chansons et textes sur la descente de la rivière, des claudettes à Maya...

Textes, chants, animations, éclats de voix et de rires...et un tour de village avec de nombreuses anecdotes (historiques et vécues ou sorties de l'imaginaire...) qui ont su conquérir l'attention de tous. Même le lapin en retard et Alice étaient présents pour retenir l'attention des plus petits....

Une réelle performance réalisée par des acteurs de très bon niveau. Merci Cathy, merci à tous les acteurs pour ces prestations de qualité.

L'évènement était une nouvelle fois attendu, à l'occasion des deux représentations un public nombreux estimé à 150 et 200 personnes a sillonné les rues du village, applaudi les acteurs avant de terminer la tournée par une autre...au domaine Tour Paradis.





## TRIATHLON—AVANT

Le Triathlon édition 2019 a été présenté aux journalistes le vendredi 7 juin dans notre village.

Cette présentation a été réalisée par les organisateurs en présence de nombreux élus et représentants des deux départements.

Le Gard était représenté par M. VALY conseiller départemental et délégué aux sports, M. SERRE vice président et conseiller départemental vice président à l'agglomération du Gard Rhodanien et maire de Saint Paulet de Caisson, Mmes ROY-CROS et CASTELLANE maires de Laval Saint Roman et Le Garn, M. CHE-NIVASSE maire d'Aiguèze.

L'Ardèche était représentée par M. FEROUSSIER vice président délégué aux politiques sportives et événementielles, Mme MALFOY conseillère départementale et maire de Saint Martin d'Ardèche, M DAMIEN en charge des sports au département de l'Ardèche et co-organisateur du Triathlon.

Les communautés de communes étaient également représentées par Mmes PROST (Provence Occitane) et TREVET (Com com DRAGA).

Sandrine et Bruno DAMIENS, organisateurs de l'évènement représentaient l'association du triathlon des gorges.

Après un mot d'accueil du maire d'Aiguèze mettant en exergue l'importance de l'évènement pour le village et le territoire, M. DAMIEN a présenté cette 8ème édition du Triathlon :

- **Des nouveautés** avec un parcours vélo de 76 km qui fera le tour des gorges et de la réserve naturelle, un triathlon after-work inter-entreprises le jeudi soir, un nouveau format distance MS le jeudi soir, un format randonnée le jeudi et le vendredi pour ceux qui veulent juste se faire plaisir sans esprit de chrono.
- **Les partenaires** en soulignant la nouvelle appellation **Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard**, les conseils départementaux sont les partenaires majeurs de l'évènement. Les collectivités territoriales ne sont pas en reste eu égard à leur soutien logistique et humain avec la mobilisation de nombreux bénévoles. Les partenaires privés qui apportent également une contribution importante à l'évènement.
- **Le budget** qui s'inscrit dans une logique "commerciale" afin de pouvoir être équilibré autour de 150 000 €. Budget dont les principaux financeurs restent les triathlètes qui couvrent près de 65 % des recettes.
- **Des retombées pour le territoire** : économiques (près de 300 000 € estimé par l'ADRT Ardèche) mais aussi promotionnelle, avec une participation massive et de nombreux accompagnants ambassadeurs de notre territoire, avec les relais presse écrite et télé (canal+ sport).
- **Le volet sportif** avec la montée en puissance du challenge Huub (3 triathlon en 3 jours) et la participations de nombreux champions de niveau international.

**En quelques chiffres**, 1500 triathlètes venant de 85 départements, 250 bénévoles, 23 % de féminines, un séjour moyen de 3,6 nuits, 1/3 des participants ont entre 35 et 49 ans, 3/4 des participants viennent au triathlon pour son cadre, l'évènement génère la venue de 2600 personnes durant la semaine.

Les organisateurs ont aussi mis en avant les actions menées en faveurs des différentes écoles du territoire ; celle de Laval Saint Roman sera cette année intégrée aux activités proposées aux enfants.

Pour clôturer cette conférence de presse, les représentants des deux départements ont souhaité souligner la volonté d'un travail commun pour développer encore la promotion de telles manifestations qui sont importantes pour l'image et la valorisation des deux départements.

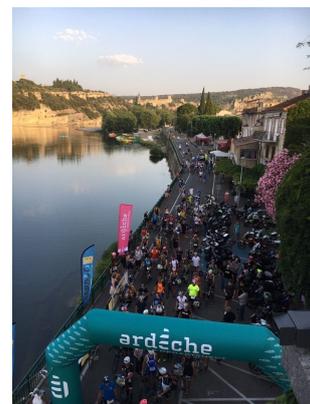
## TRIATHLON—APRES

Un moment de sport pour les concurrents, mais aussi pour les organisateurs et les bénévoles.

Une belle réussite sportive, une belle promotion pour le village et le territoire qui ne dément pas les éléments transmis précédemment...

un petit reportage sur le journal du matin de TV2, de nombreuses images sur canal+ sport....

Merci à tous ceux qui ont contribué à la bonne réussite sur notre village.





## SORTIE DES ENFANTS A OK CORAL

Les "souriceaux intellos", association animée de main de maître par l'équipe dynamique des mamans, avait prévu pour le Noël 2018 une sortie collective plutôt qu'un cadeau individuel pour les 4 - 12 ans.

Le choix pour cette sortie s'est porté sur le parc d'animation OK Coral à Cuges...les Bains. Les ayants-droits ne permettant pas de remplir le car, la sortie a été aussi ouverte aux plus grands (16-18 ans), et aux cousins et cousines. Au final, 45 personnes enfants et grands enfants ont embarqué dans le bus à Aiguèze. La famille Vermorel (résidant à 20 mn du parc) a rejoint la tribu sur place. Ce sont donc 48 personnes qui ont été concernées par cette belle escapade ; pour faire bonne mesure tous les liens de parenté étaient représentés : parents grands frères tontons grands-parents cousins et cousines accompagnaient les enfants.

L'association ayant enregistré de bons résultats aux dernières manifestations (marché aux fleurs et fête de la courge 2018) a pu offrir l'intégralité du séjour aux participants. Ainsi, le transport en bus depuis Aiguèze, les entrées, les pique-niques et goûters ont été offerts pour le plus grand bonheur de tous.

De telles sorties et activités concourent, dans un climat de pleine sérénité, à renforcer la cohésion par une meilleure connaissance mutuelle. Elle permettent aussi à tous - petits et grands - de passer de très bon moments dans un cadre inhabituel et de prendre beaucoup de plaisirs.

Pour pouvoir poursuivre ce type d'évènements, les membres de l'association vont continuer à s'investir ; le prochain rendez-vous est déjà fixé au 27 octobre 2019 pour la fête de la courge.

Les mamans s'investissent, elles apprécient aussi toutes les aides pour organiser les festivités. N'hésitez pas à proposer un coup de main.





## CONCOURS DE PETANQUE DES AIGUEZOIS

Encore un moment de partage auquel ont participé de très nombreux aigüezoïses et les amis qu'ils avaient conviés à ce moment festif. L'espace l'Avoir, idéalement configuré pour ce type d'animation alliant jeu de pétanque et partage d'un bon repas, était comble ; plus de 100 personnes étaient présentes pour le moment du repas.

Le matin, dès 09h30, les pétanqueurs (et euses) s'affrontaient en tête à tête avant de partager l'excellent repas préparé par le traiteur du village voisin (Laval Saint roman). Quelques préparations sucrées salées complétaient ces agapes tant pour l'apéritif que pour les desserts ; le talent de nos cuisinières (ers) étant une nouvelle fois affiché.

Une après-midi pétanque pour la majorité ou d'échange pour ceux qui préféraient continuer à discuter ou assister aux compétitions.

Dès le début d'après-midi, le tirage au sort des équipes à la mêlée étant réalisé les équipes ont commencé les affrontements amicaux souvent ponctués d'éclats de voix et/ou de rire. Une ambiance comme il serait souhaitable d'en voir dans beaucoup d'autres moments de la vie. Le hasard du tirage au sort faisant jouer ensemble les différentes générations, comme les joueurs de tous niveaux, a permis en final de mettre en avant de nombreux talents. Deux "boulettes" terminent en finale et le jeune Hugo gagne la consolante. Côté familles : les frères Neboit, Bruno et Sébastien, gagnent l'un la consolante et le second le concours - pour la famille Bertet Maman Sylvette s'incline mais en finale du concours alors que Bruno avait terminé second du tête à tête. A noter aussi le bon résultat de Pascale Chenivresse qui s'incline en finale de la consolante après avoir joué la finale du concours de juillet.

Pour résumer, une très belle journée de bonne humeur partagée que les nombreux participants ont hâte de renouveler.

Un très grand merci de la part de tous aux organisateurs, Jean Christophe Bruguier monsieur président, Patrice Jouve son bras droit, Nadine Jouve et Marie-Christine Heraud aux commandes du concours avec brio, à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette belle journée.

*Et les Résultats (même si ce n'est pas le plus important) :*

*Enfants : Tous les enfants ont gagné, mais Zoé à été un peu meilleure,*

*Tête à tête du matin : Xavier Blachère, invité de Pont saint esprit gagne face à Bruno Bertet,*

*Consolante : Hugo Wigginhaus et Sébastien Neboit Gagnent face à Pascale Chenivresse et Marc Alpini,*

*Concours : Bruno Neboit et Patrick Lefrançois (encore) gagnent face à Sylvette Bertet et Jeannot NGuyen.*

A l'an que ven.





## PARTAGE DE MOTS

La vie dans un village est aussi faite de moments de partage.

Partage du verre de l'amitié, partage d'une passion, partage d'un bon repas ...mais aussi partage d'idées et d'avis ou tout simplement discussions à bâtons rompus de tout et de rien sur les bancs du village ou dans un coin à l'abri.

Ces lieux de rencontre étaient nombreux autrefois et complétaient les veillées ;

Ils permettaient de parler de la vie au village, des enfants, des voisins, des amis des villages voisins,

Ils permettaient d'évoquer les événements ponctuant le quotidien, de parler du prix des choses, de politique et de religion... oui, de tout,

Ils permettaient ensemble de refaire le monde.

Nous pouvions, en déambulant dans le village, nous arrêter pour un mot devant chez Maria Roulet, place de l'hôpital ou au café Chabot sur la place du jeu de Paume.

Aujourd'hui ces lieux sont moins nombreux, les modes d'échanges ont évolué.

Sur la place du village, quelques dames continuent ces rassemblements quotidiens et font vivre cette tradition.



Le même banc, quelques années avant (en 1954), avec Mmes Maria Roulet, Rosa Chenivresse, Elise Jouve et M. Marcel (prisonnier Belge revenu en pèlerinage aigüezoïs)

## Résultats scolaires

De vives félicitations aux étudiants (es) Aiguèzois (es) ayant réussi leur baccalauréat 2019.

Marie ARNAL, Elisa CHABOT, Paul MATHIEU, Manon PANOSETTI, Anaïs TOURNU.

De vives félicitations également à Noémie LAVASTRE pour sa réussite au CAP de coiffure.

La rentrée 2019 /2020 vient de se faire, que les réussites soient aussi nombreuses.

Bonne année scolaire à toutes et tous.





## ACCUEIL AU VILLAGE ET ENTRETIEN DE NOS RUES

Avec des jours de moins en moins longs arrivent la fin de l'été et celle du mois d'août, une période plus calme au niveau du village comme à celui des aires de stationnement. Des espaces pour lesquels des jeunes ont donné de leur temps, de leur énergie ...et de leur patience pour participer à l'accueil des nombreux visiteurs.

En juillet Suzanne, Askan et Tamara étaient aux commandes, en août ils ont été remplacés par Rémi Cotillas, Vincent et Elisa Chabot.

Tous ont donné le meilleur d'eux-même pour remplir avec sérieux et attention les tâches qui leurs étaient confiées.

Notre village a été entretenu, nettoyé et bichonné durant ces deux mois d'été, un constat réalisé par de nombreux visiteurs qui n'ont pas hésité à le souligner.

Nos parkings ont connu une fréquentation importante, plus de 300 véhicules de plus par rapport à juillet 2018 et une fréquentation identique en août. Même si certains visiteurs rechignent à s'acquitter de la modeste redevance demandée, la majorité apprécie la qualité de l'accueil et la surveillance des véhicules. Aucun véhicule n'a été victime de casse et/ou de vol durant les périodes de surveillance, quelques uns (trop) ont été dégradés en dehors des heures de présence des jeunes.

Les chiffres enregistrés soulignent l'attrait dont bénéficie le village et le fait que son label n'est pas usurpé ; le nombre de visiteurs reste à peu près stable au fil des ans même si pour 2019 la fréquentation dans nos rues et places semblait moins importante.

Merci à Suzanne, Tamara, Elisa, Rémi, Askan et Vincent pour leur engagement au service du village durant ces mois d'été ; merci d'avoir consacré du temps pour nous offrir plus de confort et de qualité de vie. Nous leur souhaitons une bonne rentrée et une pleine réussite dans leurs études....avec d'aussi bons résultats qu'en 2018.



En juillet

Et en Août



## DÉJÀ LA RENTREE

Les grands ont repris les chemins vers les collèges lycées ou études supérieures,

Pour les plus petits, c'est aussi le retour sur le chemin de l'école, ou une toute nouvelle expérience. Début septembre se conjugue avec le passage du petit car et le rassemblement de nos écoliers sur les points de regroupement et la place du jeu de paume.

Cette année scolaire, ce sont 9 aigüezoïses qui intègrent l'école de Saint Julien de Peyrolas dans les classes de maternelle ou en primaire.





## NETTOYAGE DU HAMEAU DE BORIAN

Les lundi 24 et mardi 25 juin, l'association Familles Rurales intervient pour nettoyer les rives de la rivière au Hameau du Borian.

Cette opération permet de sécuriser une partie de cet espace en évitant la présence de reptiles et de présenter un lieu entretenu et propre.

Il reste à souhaiter que les nombreux usagers auront à cœur de ne pas abandonner de débris.

Pour rappel, l'association Familles Rurales est une association loi 1901 dont l'objectif majeur est la réinsertion des personnes en difficulté ; la contribution permettant l'obtention de telles opérations est versée par l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Nous apprenons ce jour que l'association va être dissoute faute d'une saine gestion et espérons que ses activités seront reprises par une autre structure. A compter du mois d'août et faute de reprenneur, seule l'association Passe Muraille aura en charge la réinsertion par le travail en offrant aux personnes l'ouverture vers un emploi.



## TRAVAUX—FUITES

Les employés de la commune et les élus ont eu à intervenir à plusieurs reprises sur nos réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux.

Sur le réseau d'eau potable une fuite constatée dans la grand rue a été réparée dans les meilleurs délais. Cette réparation a nécessité plusieurs déplacements vers Bagnole et Avignon pour trouver les pièces et raccords utiles .

Sur les réseaux d'eaux usées différentes fuites ont été réparées sur la place du jeu de paume, à la station de relevage du cimetière et à la Blanchisserie ; des canalisations ont été débouchées au chemin vieux et sur la place du jeu de paume. La société Alliance est intervenue pour l'intervention sur la canalisation principale du cimetière. Ces différentes interventions soulignent la disponibilité de nos agents qui dans ces cas ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour assurer réparation et remise en état de la chaussée.





## VIE COURANTE

Nous bénéficions sur différentes places du village de points de collecte de nos déchets.

Certaines personnes peu scrupuleuses ou seulement préoccupées par leur seule "petite" vie entravent les accès à ces espaces avec leurs véhicules ou ne s'imposent pas de trier leurs déchets. D'autres (peut-être les mêmes) vont même jusqu'à déposer en vrac des déchets de toutes natures ; elles marquent par leurs actes la considération qu'elles portent aux personnels de la commune et à l'intérêt de tous. La signalétique mise en place par la mairie a même disparue ....

Les véhicules de ramassage sont régulièrement gênés pour accéder à ces espaces. Nos bennes ne peuvent pas être vidées et génèrent des situations désagréables pour tous, la qualité de vie comme l'image de qualité du village sont altérées.

Devant cette situation inacceptable, le conseil municipal a été amené, lors de la réunion du conseil du 28 août à rechercher les solutions permettant d'assurer le confort des habitants et l'amélioration du service.

Les bacs à verre, papiers et vêtements du parking du portail haut seront déplacés vers l'aire naturelle du Giet. Une solution est recherchée pour déplacer ceux du parking de la Font .



Quelques images du point de collecte du parking de la font le 20 août ; avant un nouveau passage d'Elisa.

Et les photos de certains des véhicules gênants régulièrement les enlèvements des bennes au parking du portail haut !!!



## VIE COURANTE



Un nettoyage des fossés a été effectué en ce mois d'août, au hameau de la Roquette, par les équipes de l'unité territoriale du Conseil Départemental du Gard.

Leur passage s'est remarqué tant leur intervention a été efficace.

Tronçonneuses et débroussailleuses étaient en action pour la satisfaction des Roquettois, l'amélioration de la visibilité et de la sécurité sur cette route étroite.

Un travail d'entretien régulier le long de nos routes que réalisent ces agents et qu'il est important de souligner.





Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 26 juin 2019 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

**Présents** : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Charles BASCLE, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

**Procurations** : Aude COSTA donne procuration à Alain CHENIVESSE, Rémi PEROLLET donne procuration à Marie-Christine HERAUD, Salud CHABOT donne procuration à Charles BASCLE.

**Absent** : Roland VINCENT.

**Secrétaire** : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du conseil du 23 mai 2019 est validé à l'unanimité.

**1 – Eau – Assainissement** : le maire fait le bilan de données enregistrées dans les RPQS (Rapports sur le Prix et la Qualité du Service) eau et assainissement et évoque les remarques de l'agence de l'eau.

Les données majeures sont la réduction significative des fuites et pertes d'eau (notamment les travaux sur la jonction avec Saint Julien) et l'obtention d'un rendement de 85,3 % (cet indice de rendement est l'objet d'un calcul complexe prenant en compte la qualité de l'eau distribuée, le rapport eau pompée / eau distribuée, les travaux engagés, la connaissance du linéaire et de la distribution du réseau, des installations...).

Afin d'améliorer encore la qualité du service et conformément à la réglementation des travaux sont envisagés dès l'automne ; recherche de fuites sur les réseaux, remplacement des compteurs (pompage et distribution) du château d'eau de la Roquette, opérations de nettoyage et de recherche de fuites sur les cuves des châteaux d'eau.

**2- Exercice du droit de préemption** : le conseil décide de ne pas exercer le droit de préemption sur la vente d'un immeuble sur le territoire communal.

**3 – Capture et traitement des chats errants** : le conseil approuve à l'unanimité l'extension de la période de capture des chats errants. Cette mesure, mise en place sur les 12 mois de l'année, compatible avec la convention passée avec l'association 30 millions d'amis, permettra plus de souplesse dans le traitement du problème.

**4 – Fréquentation du village** : Les chiffres obtenus montrent une très légère augmentation de fréquentation de l'aire de camping-cars (2120 € de recette au 23 juin pour 1954 € en 2018). Le point information note une augmentation de fréquentation (2480 personnes en 2019 pour 1900 en 2018) qui ne semble pas refléter le nombre effectif de visiteurs.

**5 – Emplois d'été** : début des emplois le lundi 1 juillet – parking et nettoyage du village.

**6 – Travaux en cours** :

Travaux délégués : installation d'un passage piéton à la Blanchisserie, nettoyage et débroussaillage du hameau de Borian par l'association Familles Rurales.

Travaux réalisés : travaux d'entretien courant du village et des abords, nettoyage d'une impasse donnant sur la Grand Rue, travaux de remise en état du lavoir et traitement de l'eau (lutte contre la prolifération des moustiques, les algues), travaux de nettoyage des fossés et talus.

**7 – Animations** :

Journées du patrimoine des 22 et 23 juin : Charles BASCLE fait le point de la fréquentation : 250 visiteurs sur les 2 jours sur les différents points d'exposition / visite,

29 juin : repas des chasseurs : sont évoqués la mise en place des tables et bancs, la préparation et remise en état de l'espace, la protection contre l'incendie,

29 juin au 7 juillet : exposition de peinture, mise à disposition de l'espace sous l'école libre dès le 29 matin.

**Points divers.**

Le maire évoque la réunion de transfert de la compétence eau / assainissement à laquelle il a assisté. Ce transfert de compétence est rendu obligatoire au 1 janvier 2020 pour les communautés d'Agglomération comme la nôtre (*au 1 janvier 2026 pour les communautés de communes*). Un bureau d'étude transmettra aux communes un questionnaire en vue de trouver les solutions les plus adaptées au transfert. Les interrogations restent nombreuses à ce jour même si les points essentiels semblent trouver des solutions (réemplois des personnes travaillant à temps plein au service de l'eau des communes / mode de gestion du temps partiel – transfert de propriété des équipements, des excédents et déficits, des crédits, création d'une régie unique...) ; d'autres points doivent encore être étudiés dont la création de budgets annexes dans les communes pour le « traçage » des dépenses liées à la compétence, le coût de l'eau (en fixant éventuellement différents barèmes en fonction des critères de coût de production et traitement), l'application des taux de TVA (5,5 % pour l'EP et 10% pour l'EU), la compatibilité et le remboursement des heures du personnel à temps partiel, la gestion des poteaux et bornes à incendie. Ce transfert OBLIGATOIRE de compétences ne pourra se faire que progressivement et nécessitera les efforts de tous, agglomérations, mairies, employés et administrés.

**Points divers** :

Bernadette VALIDIRE évoque les plaintes qu'elle a reçu de la part de particuliers et concernant les aboiements de chiens et la nécessité de couper un platane considéré gênant.

Patrick LEFRANCOIS évoque la nécessité d'accélérer la prise de décision concernant un éventuel transfert de la mairie et l'emploi des bâtiments (mairie et presbytère).

Annie ITIER évoque le ramassage des encombrants (dont les cartons) : ce ramassage sera effectué les vendredis des semaines paires (à la demande des usagers). Les excédents seront évacués vers la déchetterie par les particuliers.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 28 août 2019 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Procurations : Rémi PEROLLET donne procuration à Alain CHENIVESSE

Absents : Aude COSTA, Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du conseil du 26 juin 2019 est validé à l'unanimité.

1 – **Etude du SCOT** : Les documents portant sur le projet de schéma de cohérence territoriale (Projet d'aménagement et de développement durable – et Document d'orientations et d'objectifs) avaient été adressés aux conseillers pour avis. Ces différents documents de portée générale dressent un état complet du territoire de l'agglomération et présentent l'ensemble des orientations envisagées pour son développement. Les conseillers regrettent que la majeure partie du travail soit focalisé sur les zones urbaines et industrielles, que l'étude ne prenne pas davantage en compte le développement des zones rurales et les moyens de développer l'économie touristique. La qualité du travail réalisé par le bureau d'étude en lien avec les techniciens de l'agglomération et les élus reste tout de même à souligner.

2- **Etude sur l'éventualité d'exonérations temporaires sur les propriétés non-bâties** : Le maire présente les possibilités d'exonération de la TFNB qui rapporte à la commune la somme de 17145 €. Exonération temporaire sur les vergers et vignes, exonération des terrains exploités en culture biologique, exonération en faveur des jeunes agriculteurs. Le conseil décide de n'étudier que les demandes formulées par les exploitants ; afin de préserver la qualité de la ressource en eau, celles en liées à l'exploitation biologique des sols seront privilégiées.

3 – **Actualisation de la délibération portant sur le camping sauvage et le stationnement des véhicules de type camping-cars, véhicules aménagés et caravanes sur les terrains privés** : Le conseil décide à l'unanimité de modifier la délibération du 27 avril 2009 et d'étendre l'interdiction de stationnement en position de campement prise antérieurement aux véhicules aménagés et mobil-homes – le reste de la précédente délibération restant sans changements.

4- **Etude de la proposition de vente de coupe de zone boisée à un professionnel** : Après délibération, le conseil décide de mettre à la vente le reliquat de la coupe 11 pour une superficie de 17 ha. La coupe sera mise en vente sur pied par appel d'offres, sur soumission cachetée par les soins de l'ONF qui en déterminera le prix. Le peuplement de cet espace est majoritairement constitué de chênes verts ; la coupe vise essentiellement à la régénération de la zone - les modalités de protection de certains arbres et essences seront arrêtées en liaison directe avec l'agent de l'ONF.

5- **Déplacement des colonnes de verres – papiers et collectes de vêtements** : La société en charge de la collecte des déchets est régulièrement gênée et ne peut effectuer son travail sur le parking du portail haut en raison de véhicules mal stationnés. Le balisage mis en place par la mairie pour permettre l'enlèvement des déchets et éviter l'engorgement des conteneurs a été enlevé par des personnes « biens » intentionnées. Pour solutionner ce problème, le conseil décide de déplacer les conteneurs de collecte vers l'aire naturelle du Giet pour permettre – seuls les conteneurs d'ordures ménagères resteront – pour l'instant et s'ils ne sont pas chargés d'autres déchets – sur le parking du portail haut.

6 – **Attributions de subventions au titre des dégâts liés aux orages du 9 août** : La Région Occitanie a décidé d'attribuer une subvention de 1500 € pour les travaux de réparation en rivière suite aux intempéries d'août 2018.

7- **Maintien du contrat d'assurance pour les risques statutaires** : le conseil délibère et décide de maintenir le contrat d'assurance pour les risques statutaires ; ce contrat permet le maintien de salaire des employés en cas d'arrêt pour cause de maladie ou accident.

8- **Droit de préemption sur un bien** : le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur un bien immobilier mis à la vente dans le village.

9- **Bilan saison estivale** :

Animations : Les animations proposées semblent satisfaire la majorité des habitants et restent dans un cadre budgétaire raisonnable. Malgré trois réunions en mairie, l'organisation d'une journée des artisans prévue en septembre a été abandonnée faute de motivation des acteurs.

Marchés – fréquentation du village : l'étude des premières données souligne une stabilité dans l'attrait du village. La fréquentation des parkings payants est identique aux années précédentes (+50 véhicule en juillet, -100 en août), les aires de stationnement gratuit ont été davantage utilisées.

Nettoyage du village : le travail des jeunes a été particulièrement apprécié ; nombre de visiteurs ont souligné la propreté du village.

10 - **Travaux** : l'entretien général des chemins a été réalisé, de nombreuses interventions ont été nécessaires sur les réseaux d'eaux usées et potable, les travaux



## CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2019

### Points d'information :

**Courrier de la fédération d'hôtellerie de plein air** : le maire a répondu à un courrier de cette fédération qui souhaitait des éclaircissements sur le stationnement des camping-cars à l'aire naturelle du Giet.

**Vie au village** : un courrier va être adressé aux habitants pour juger de l'opportunité d'organiser une réunion portant sur les aides offertes pour le maintien à domicile. Cette réunion serait organisée par un ergothérapeute ;

Le maire fait part aux conseillers d'une lettre reçue et de visites faisant mention des nuisances dont sont victimes les résidents.

En concertation avec tous, la mairie devra réfléchir aux modalités d'occupation du domaine public dans un cadre légal afin d'améliorer la sécurité et le respect dû à chacun et la quiétude de tous.

**Vidéosurveillance** : le système de vidéosurveillance qui ne fonctionne plus va être renouvelé dès le mois de septembre.

La séance est clôturée à 22h50.

## SECHERESSE

Après les attaques de chenilles (pyrale puis bombyx) qui ont agressé nos végétaux au printemps, la sécheresse a frappé durement nos campagnes occasionnant le dessèchement de nombreux arbres et certainement des pertes de rendement pour de nombreux exploitants.

Cette sécheresse ne s'est pas trop vu sur le débit de la rivière Ardèche car le soutien d'étiage a été constant depuis le début juillet et représentait fin août une part importante du volume d'eau qui coulait à nos pieds. Ce soutien d'étiage a été arrêté depuis début septembre et nous en voyons les effets sur le niveau de la rivière.

*Ces quelques lignes pour souligner l'impact que ces évolutions climatiques vont avoir sur nos modes de vie et de consommation ; pour souligner l'importance d'économiser et stocker l'eau pour une meilleure gestion, pour rappeler que les risques d'incendie sont accrus lors des périodes de sécheresse et que le préfet du Gard arrête régulièrement de nouvelles mesures que nous devons respecter pour préserver notre environnement.*

Les informations portant sur les arrêtés préfectoraux et celles liées à l'état de la rivière ont été régulièrement affichées sur les panneaux d'affichage municipaux. Ces informations sont aussi disponibles en mairie et sur les différents sites du Département comme sur celui de l'EPTB Ardèche.



Notre ruisseau l'Aiguèze, pris en photo par Fernand DUFOUR au mois d'août,

*Une catastrophe différente de celle du 9 août 2018*





## CULTURE LOCALE BIEN VIVRE et jeux de boules,

« La culture est l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à un autre. C'est aussi l'ensemble des convictions partagées, de manières de penser et d'agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe ».

Cette définition du petit Larousse permet d'affirmer, sans aucun risque d'erreur ou de mauvais jugement, que la pétanque s'inscrit pleinement dans la culture au sens large et plus particulièrement dans la culture Aiguëzoise.

Pour preuve :

- ✓ Cette pratique a de tous temps, ou depuis de très nombreuses années, permis de partager de bons moments animés, des points de vue et des idées, de renforcer les liens unissant les habitants de notre village ;
- ✓ Cette pratique regroupe tous les soirs un dizaine d'hommes du village et des villages voisins sur la place du jeu de paume (qu'il faudrait peut-être rebaptiser...!). Un espace est même dédié à cette pratique et en porte le nom, il présente également le revers d'un personnage célèbre du milieu boulistique ;
- ✓ Cette pratique a fait également des émules chez la gente féminine. Nombreuses de nos dames prennent maintenant plaisir à partager un moment de détente boules en mains. A leur demande, notre artiste local a même réalisé le pendant de Fanny ; la statue de Marius, unique en son genre, leur permet de célébrer les défaites cuisantes. Un autre artiste vocal celui-ci leur a même écrit et dédié une chanson « la boulette ».
- ✓ Courant septembre, les aiguëzois et leurs amis ont le plaisir de partager une journée pétanque pour passer ensemble un bon moment.....

Au-delà du côté culturel, le volet social se complète par les ressources financières que peuvent procurer ces manifestations organisées par la mairie comme par les associations :

- ✓ les recettes de la buvette du concours de juillet ont bénéficié au club Gym,
- ✓ Les recettes de la buvette du concours d'août permettront aux enseignants de l'école de saint Julien de Peyrolas de valoriser leurs actions au profit des enfants (dont les nôtres).



Le concours de juillet a vu 2 aiguëzois disputer la finale

Avec Jean-Christophe BRUGUIER, nos animateurs des différents concours de pétanque des mois de juillet et août .et acteurs dans l'organisation de la journée des aiguëzois.



## PETANQUE

des AIGUÉZOIS (ES)

Dimanche 15 SEPTEMBRE

9H30 TÊTE À TÊTE  
14H30 DOUBLETTE A LA MÊLÉE  
POUR LES AIGUÉZOIS (ES) ET LEURS AMIS (ES)

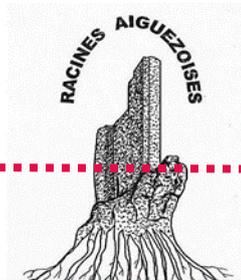


13€ PAR PERSONNE REPAS COMPRIS  
RÉSERVATION

M. Bruguier jc (RJ) au 06.99.08.54.90  
M. Jouve Patrice au 06.19.58.45.05

Amenez vos assiette et couverts  
merci d'apporter des tartes salées pour l'apéritif et des desserts  
journée à but non lucratif organisée par Algèbre animation.





*Des grandes murailles à la grande Lauze avec la pause repas à la cabane des chasseurs du Garn*

*En juin*

*La cabane de la bise et l'arrêt buffet au four à pain*

*Journées du patrimoine plus de 200 visiteurs*

*Balade des vignes en juillet et août et la dégustation à la tour paradis*





## BILAN SAISON ESTIVALE 2019

Parking payant : nombre de véhicules et recette						
	Juillet	Août	véhicules	Recette	FRAIS SAISONNIERS	Balance
2014	3103	3926	7029	14 058 €	8076 € 2 postes	9 252 €
2015	2606	3170	5776	17 328 €	11176 € 4 postes	6 152 €
+ stationnement commerçants 840 €						
2016	2795	3557	6352	19 209 €	8 224 € 2 postes	10 985 €
non comptabilisé stationnement commerçants 960 €						
2017	2588	2666	5254	15 762 €	10 906 € 3 POSTES	4 856 €
non comptabilisé stationnement commerçants 960 €						
2018	2968	3511	6479	19 437 €	10 132 € 3 postes	9 305 €
					15 119 € 4 postes*	4 318 €
non comptabilisé stationnement commerçants 840 €						
2019	3175	3455	6630	19 890 €	10 144 € pour 4 postes	9 746 €
					15 030 € pour 6 postes	4 860 €

non comptabilisé stationnement commerçants 720 €

\* poste du chargé de nettoyage, encaissement camping-cars et marchés recettes

Stationnement Camping-cars Aire naturelle du Gier		
	véhicules	Recette
2018	2846	4145
2019		

Marché hebdomadaire	
2014	2 747 €
2015	2 755 €
2016	2 393 €
2017	2 515 €
2018	2 440 €
2019	2 201 €

Droits de terrasse	
2014	9 923 €
2015	11 210 €
2016	10 954 €
2017	11 041 €
2018	11 667 €
2019	10 988 €

**Ce premier bilan comptable de la saison estivale 2019 montre une relative stabilité de la fréquentation du village.**

*Les chiffres présentés ci-dessous, même s'ils sont importants pour permettre la gestion de la commune, ne sont qu'une facette de la saison touristique. Les facettes les plus importantes sont les satisfactions et le bien vivre des aiguèzois comme de nos visiteurs ; et même si tout est perfectible il est évident que tout ne va pas si mal dans notre village.*

*Les recettes générées par les parkings permettent de rémunérer les jeunes qui assurent la surveillance des parkings et l'encaissement des droits de stationnement. Intégrées au budget général de la commune, elles permettent aussi de participer à l'entretien du village. L'excédant de recette permet l'entretien des espaces (taille des arbres et espace verts, peintures au sol, barrières...).*

*Les recettes de stationnement de l'aire de camping-cars permettent l'entretien de cet espace (achat de matériels, enrochement...).*

*Les recettes liées aux marchés hebdomadaires et aux droits de terrasses sont intégrées dans le budget de fonctionnement de la commune.*

*Le bilan définitif de fréquentation du point information géré par l'Agglomération du Gard Rhodanien sera arrêté à la fermeture, fin septembre.*

Fréquentation Point Information						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AVRIL	808	803	0	0	0	2480
MAI	1308	1017	1013	1398	889	1320
JUIN	945	707	1374	1472	1294	1940
JUILLET	3495	2385	2523	3846	3597	3121
AOÛT	4616	4127	4201	4560	6082	4529
SEPT				1714	3039	
<b>TOTAL</b>	<b>11172</b>	<b>8236</b>	<b>9111</b>	<b>12990</b>	<b>14901</b>	<b>13390</b>
OUVERTURE	02-avr	02-avr	04-mai	01-mai	01-mai	08-avr
<b>Delta</b>		<b>-2936</b>	<b>875</b>	<b>3879</b>	<b>1911</b>	



La mairie se tient à disposition pour toutes informations utiles, elle vous tiendra informé dès réception des modalités de retrait des comprimés d'iode ; elle complétera son PCS (plan communal de sauvegarde) pour être en mesure de réagir en prenant en compte l'élargissement du périmètre de protection dans lequel nous n'étions jusqu'alors pas intégrés .

**INFORMATION IMPORTANTE**

**EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION**

**Vous êtes concerné !**

En 2019, la couverture des Plans particuliers d'intervention (PPI) autour des centrales nucléaires est étendue de **10 à 20 km**.  
 Vous recevez cette documentation parce que vous habitez dans une aire concernée par cette extension.

Ne pas jeter sur la voie publique PFCF 10-31-168 / Certifié PFCF 552 081 317 RCS Paris - Réalisation L Communication/BRIEF - AFF DEPL EXT 2019



**2 outils dédiés à l'opération pour mieux vous informer**



**www.distribution-iode.com**  
Un site Internet présentant les 6 bons réflexes à adopter, des vidéos pédagogiques et une foire aux questions (FAQ).

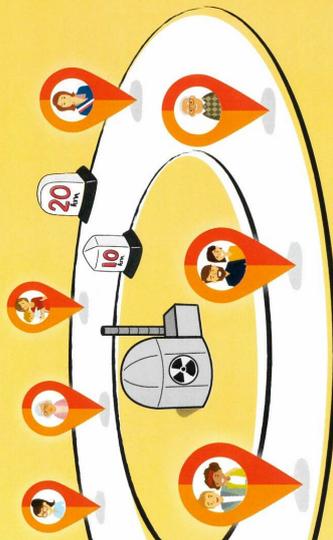
**0 800 96 00 20**  
(appel gratuit)

Des conseillers à votre écoute pour répondre à toutes vos questions, du lundi au vendredi, de 10h00 à 18h30, le samedi de 10h00 à 12h00.

→ [www.asn.fr](http://www.asn.fr) → [www.anccli.fr](http://www.anccli.fr)  
→ [www.edf.fr](http://www.edf.fr) → [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)



**Vous résidez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire.**



**Vous bénéficiez désormais d'un dispositif de prévention spécifique.**

**Dès septembre 2019, vous allez être informé des bons réflexes à avoir en cas d'alerte nucléaire.**





### QUI SONT LES ACTEURS DE LA PROTECTION ET DE L'INFORMATION DES PERSONNES ?

**EDF** est le premier responsable de la sûreté de ses centrales nucléaires. De la conception à l'exploitation de ses installations, EDF met en œuvre toutes les dispositions techniques, humaines et organisationnelles pour prévenir les accidents.

**L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)**, autorité administrative indépendante, assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. En situation d'urgence, l'ASN conseille les pouvoirs publics en matière de protection des personnes et de l'environnement. L'ASN s'appuie sur l'expertise de l'**Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)**.

**Le préfet** est le représentant de l'État dans le département. En cas d'alerte nucléaire, en tant que directeur des opérations, il décide des actions de protection de la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion de comprimés d'iode, interdictions alimentaires, etc.).

**Le maire** est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas d'alerte nucléaire, il agit sous la direction du préfet dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS).

**Les commissions locales d'information (CLI)** sont des assemblées pluralistes qui ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Elles assurent une large diffusion des résultats de leurs travaux auprès du public. Une CLI est établie auprès de chaque centrale nucléaire.

### QUE SE PASSE-T-IL AU-DELÀ DE 20 KM ?

En France, la protection des populations s'appuie sur une organisation qui couvre l'ensemble du territoire, notamment les plans ORSEC. Ils concernent notamment la distribution de comprimés d'iode, la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions de consommation afin de soustraire les populations à l'ensemble des risques liés à des rejets radioactifs.

## 2 Qui est concerné par l'extension ?

**Les habitants et les établissements recevant du public (ERP)** : écoles, commerces, entreprises, administrations, etc.  
**des communes situées dans le rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises**, soit environ 2 200 000 personnes, 204 400 ERP dont 1 800 écoles, répartis sur près de 1 100 communes et 33 départements.



Localisation des 19 centrales nucléaires françaises

### Qu'est-ce que le PPI ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle. Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques du plan ORSEC départemental.

### Pourquoi l'aire du PPI est-elle étendue ?

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics à réviser le dispositif de protection des personnes.

L'extension du rayon du PPI de 10 km à 20 km permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfetures, etc.) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

### Quelles sont les conséquences concrètes de cette extension ?

Votre commune fait désormais partie du PPI. Dans ce cadre, elle doit rédiger un Plan communal de sauvegarde (PCS) visant à organiser la protection des personnes et des biens.

De manière préventive, dans les pharmacies, des comprimés d'iode vont être mis à disposition des habitants, des établissements recevant du public et des établissements scolaires de votre commune.

**Vous allez être informé prochainement de la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire et des modalités de retrait des comprimés d'iode.**

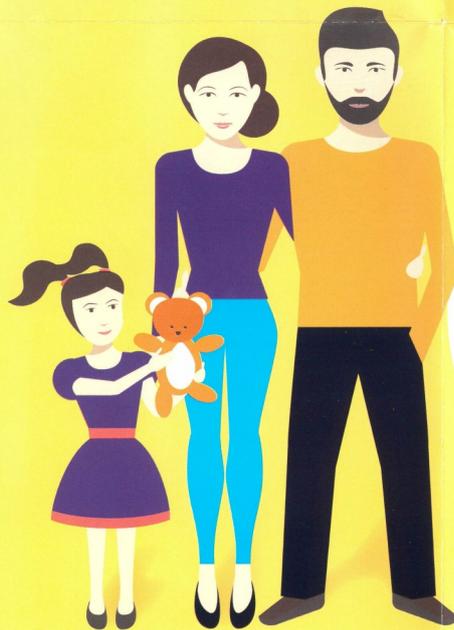


**alerte nucléaire**  
**je sais quoi faire !**

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire



**J'ANTICIPE**  
**et je vais retirer mes comprimés d'iode**



**Gratuit**  
en pharmacie  
avec mon bon de retrait\*



[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

\* Votre bon de retrait vous a été adressé par courrier à votre domicile.





**alerte nucléaire**  
**je sais quoi faire !**

**Vous entendez  
le signal d'alerte de la sirène,  
vous recevez une alerte  
sur votre téléphone**

# 6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

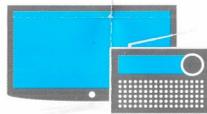
**1**

**Je me mets  
rapidement à l'abri  
dans un bâtiment**



**2**

**Je me tiens  
informé(e)**



**3**

**Je ne vais pas  
chercher mes enfants  
à l'école**



**4**

**Je limite mes  
communications  
téléphoniques**



**5**

**Je prends de l'iode  
dès que j'en reçois  
l'instruction**



**6**

**Je me prépare à une  
éventuelle évacuation**



[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

**0 800 96 00 20** Service & appel gratuits



festivités 2019 ... encore quelques belles journées en perspective

MIS A JOUR LE 15 avril 2019

## Aiguèze

### Agenda des Festivités 2019



**Janvier :**  
12 vœux de la municipalité,

**Février :**  
16 Galette des rois

**Mars :**  
23—24 Raid Accro Peyrolais  
24 Repas des aînés

**Avril :**  
6-7 Journées des métiers d'art  
14 Marché aux fleurs  
27-28 de ferme en ferme

**Mai :**  
4 et 5 Fête du pain  
25: Trail des Gorges



**Juin :**  
1 Rallye des PBVF  
9 Brocante  
19-22 L'Ardéchoise  
22-23 Journées du patrimoine  
29—06/07 Expo peintres  
Repas des chasseurs

**Juillet :**  
4-6 Triathlon des Gorges  
14 Concours de pétanque  
18 drôles de visites  
12—26 Balades des vignes  
Repas tiré du sac

**Août:**  
8 Drôles de visites  
Repas tiré du sac  
9 Visite Guidée Histoire de Clocher  
15 Concours de pétanque  
9—23 Balades des vignes



**Septembre :**  
Visite Histoire de Clocher  
15-16 Journées du patrimoine  
Concours de pétanque des Aiguèzois

**Octobre :**  
27 fête de la Courge

**Novembre :**  
Castagnade

**Décembre :**  
1 : Marché de Noël  
Noël des enfants



## Aiguèze

Au bord des Gorges de l'Ardèche...

[Info sur aigueze.fr](http://Info sur aigueze.fr)

# Calendrier prévisionnel



2  
0  
1  
9

Aiguèze

